

Conditions de l'utilisation du SDHEA ©

L'utilisation des techniques de coaching thérapeutique SDHEA © a visée professionnelle est réglementée et soumise à un règlement d'éthique et de déontologie.

Etant accessible à tous et à toutes sans prérequis, la méthode contenant les valeurs et ressources de Coaching Psychothérapeutique SDHEA © devrait prendre l'essor qu'elle mérite puisqu'elle a fait le parcours de son efficacité depuis ces vingt dernières années. C'est pourquoi tout achat de produits de coaching SDHEA © ne peut se faire qu'en participant à la Fondation SDHEA © qui régit les conditions d'utilisations de ces techniques.

Près de cent thérapeutes ont été formés, et tous ont des résultats probants et surprenants. La base est la même que les thérapies brèves. On va vite, on ne sait rien du coaché et de ses problématiques et c'est tant mieux, c'est plus efficace.

L'ensemble de l'accès à cette formation est possible grâce aux nombreux séminaires organisés en présentiel pour les travaux dirigés prévu en octobre 2022 (écouter le MP3 introductif en vente 1€ à la boutique accompagné d'une séance de sophrologie SDHEA © pour booster vos projets immédiats et formation conférence vidéo avec nombreux exercices à appliquer chez soi à trois personnes minimum).

REGLEMENT INTERIEUR DE LA FONDATION SDHEA ©

LA FONDATION SDHEA © est conçu comme un cadre privilégié permettant de participer tout au long de l'année aux nombreux séminaires organisés par la FONDATION SDHEA ©.

Cette participation n'est possible que par la participation à la Fondation SDHEA ©. Celle-ci s'acquiert par le règlement de la cotisation annuelle de 1 € à l'occasion de l'acquisition d'une acquisition du cours sur support papier couleurs. L'inscription est renouvelée l'année suivante à l'occasion de l'inscription d'un nouveau séminaire. Ce prix modique est participatif et volontaire.

L'appartenance à la Fondation permet à ceux qui pratiquent les techniques enseignées de valider le REGLEMENT INTERIEUR DU CODE D'ETHIQUE ET DEONTOLOGIE en le signant. Mon mail personnel est jlpenin@aol.com
Mon téléphone personnel le 06.04.65.67.76

Se renseigner avant toute utilisation professionnelle des cours présentés. Je décline toute responsabilité de l'usage professionnel effectué en dehors de ces obligations propres au contenu du cours étant donné l'efficacité et la puissance des outils proposés. Seuls cas autorisés : l'adhésion en qualité de membre certifié d'ICF-France ou de tout organisme ayant également son code d'éthique et de déontologie, membres du corps médical diplômé, tous médecins, chirurgiens, pharmaciens, ostéopathes et kinésithérapeutes, participants à une règle d'éthique et de déontologie suite à une formation diplômante à me soumettre, vétérinaire, tous les autres utilisateurs devant se conformer aux règles d'éthique et de déontologie du coaching thérapeutique SDHEA ©.

L'utilisation des cours de coaching thérapeutique SDHEA © pour son propre auto coaching ou pour le cercle de famille ou des proches se fait selon la méthode consacrée dite en bon père de famille ou en bonne mère de famille, c'est à dire avec discernement citoyen normalement constitué (pas en cours de soins psychiatriques ou en incarcération pour des faits graves touchant la probité et la clarté d'esprit normalisée). Tout acquéreur reconnaît implicitement avoir lu ces conditions générales de l'utilisation des cours proposés.

REGLEMENT INTERIEUR DU CODE D'ETHIQUE ET DEONTOLOGIE de la Fondation SDHEA ©

ARTICLE 1 : TEXTE FONDAMENTAL :

Tous les utilisateurs de la FONDATION SDHEA © doivent respecter le règlement intérieur qui est le suivant : Les membres de la Fondation SDHEA © sont tenus de mettre exclusivement en œuvre ou en pratique dans le Cadre thérapeutique ou dans le cadre de l'accompagnement ou Coaching tous les moyens ou techniques pour lesquels ils ont été certifiés ou formés complètement et reconnus par la Fondation SDHEA © dans le cadre des Conditions d'inscription à celle ci.

ARTICLE 2 : ACTIONS COMPLEMENTAIRES A LA MEDECINE LEGALE :

Les membres de la Fondation SDHEA © s'engagent à agir pour améliorer la SANTE, la QUALITE DE VIE, le BIEN ÊTRE et la LONGEVITE de leurs clients en actions complémentaires à la médecine légale. Ils sont donc conscients d'intervenir sur des personnes en bonne santé physique ou mentale. Dans le cas d'intervention sur des personnes qui ne sont pas en bonne santé physique ou mentale, les membres de la Fondation SDHEA © s'engagent à ne pas interrompre, en aucun cas, un traitement médical prescrit par un membre du corps médical ou hospitalier, ou si aucune consultation médicale n'est en cours et en cas de doute sur cette santé physique ou mentale, ils doivent conseiller à leurs clients de consulter un membre du corps médical ou hospitalier. Conformément à la loi, l'ensemble des membres de la Fondation SDHEA © s'engagent à ne prescrire ni médicaments ni à faire d'ordonnance par rapport à un diagnostic relatif à la santé physique ou mentale.

ARTICLE 3 : LIBERTE ET INDEPENDANCE :

Tous les membres de la Fondation SDHEA © doivent dans le cadre thérapeutique ci dessus, respecter la personne humaine quelles que soient sa race, sa nationalité, sa couleur, sa religion ou ses croyances.

Ils s'engagent sur l'honneur à ne pas utiliser leur pouvoir ou influence thérapeutique pour permettre d'ériger des dogmes, des religions, des sociétés secrètes, ou des sectes. Ils s'engagent sur l'honneur à ne pas abuser de leur statut de thérapeute (à des fins de pouvoirs de tous ordres)

ARTICLE 4 : CONFIDENTIALITE ET SECRET PROFESSIONNEL :

Les membres de la Fondation SDHEA © s'engagent à respecter dans la mesure du possible la confidentialité des demandes exprimées par leurs clients, et s'engagent dans tous les cas au secret professionnel le plus absolu.

ARTICLE 5 : INTEGRITE ET DEVELOPPEMENT PERSONNEL :

Les membres de la Fondation SDHEA © s'engagent à ne pratiquer les techniques apprises dans les séminaires qu'après s'être assurés qu'il y a demande effective, réelle et directe de la part de leur client. Ils doivent faire preuve d'intégrité dans toutes leurs démarches, et s'engagent à évoluer dans leur développement personnel par la formation professionnelle propre à augmenter leur intégrité en permanence.

Dans ce sens, ils devront tout mettre en œuvre pour avoir la capacité d'accompagner ou de coacher, ou de faire accompagner ou de faire coacher leurs clients jusqu'à l'obtention chez eux d'un optimum de santé, bien être, de qualité de vie ou de longévité.

ARTICLE 6 : FORMATION PROFESSIONNELLE :

Les membres de la Fondation SDHEA © les plus qualifiés ou disposant d'une pratique assurée s'engagent à aider dans la mesure du possible les autres membres qui nécessiteraient une telle qualification ou une telle Pratique.

Cette formation est considérée par la Fondation SDHEA © comme une pratique thérapeutique.

ARTICLE 7 : PRIX PRATIQUES :

Les membres de la fondation SDHEA © s'engagent à demander le juste prix de leurs consultations, à en informer le client au début de la consultation, ainsi que la durée probable de l'intervention, le cas échéant par écrit, et s'engagent à afficher les tarifs pratiqués dans leurs locaux ou sur le lieu de leur pratique. La moyenne de prix pratiqué actuellement est de l'ordre de 50 € de l'heure TTC en 2022 (autoentrepreneur déclaré minimum 22% de frais trimestriel à déclarer).

ARTICLE 8 : CONTROLE DE QUALITE DES MEMBRES PRATICIENS DE LA FFDPT:

Les membres de la fondation SDHEA © signent le présent CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE pour marquer leur accord avec les 9 articles édictés par la Fondation SDHEA ©. Ils s'engagent à afficher le présent CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE de la Fondation SDHEA © dans les locaux professionnels où ils pratiquent.

ARTICLE 9 : PRESOMPTION IRREFRAGABLE D'UTILISATION DU COURS DE COACHING PSYCHOTHERAPEUTIQUE SDHEA ©

Celui ou celle qui se prévaut d'avoir utilisé le cours de coaching psychothérapeutique SDHEA © dans ses travaux sera réputé être utilisateur de la Fondation SDHEA © et en tant que tel appliquer le présent règlement intérieur.

NOM, PRENOM et SIGNATURE de l'utilisateur

A retourner à FONDATION SDHEA PENIN Jean-Louis Fondateur 9 avenue du pas du Sanglier 83380 LES ISSAMBRES après signature et versement de 1 € de cotisation pour l'année en cours. Vous serez alors membre de la Fondation SDHEA.

© PENIN JEAN-LOUIS 2022